



COSS INFO

Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossonay

Ilario Contino, apprenti de commerce

COSSONAY Mi-décembre 2016, Ilario Contino reçoit une réponse favorable à sa postulation au poste d'apprenti employé de commerce proposé par la Commune de Cossonay. Le 15 décembre 2017, c'est la rencontre en vue du Coss Info de janvier; cette date coïncide aussi avec l'anniversaire d'Ilario! Mi-décembre constitue donc des moments «importants» pour Ilario qui, après sa scolarité obligatoire, a effectué un an supplémentaire dans le cadre de l'Ecole Vinet, à Lausanne.

Assez vite, il a su qu'il opterait pour la voie d'employé de commerce. Il a répondu à une trentaine d'annonces, puis les Autorités de Cossonay l'ont convoqué pour des tests et un entretien avec Georges Rime, Syndic et Bernard Augsburger, Boursier communal et Sophie Piccand, Secrétaire municipale adjointe.

Résidant à Penthaz

«Mon apprentissage se déroule de manière satisfaisante. Cependant, je pourrais m'impliquer et me concentrer davantage dans mon travail en prenant des notes, en respectant mieux les consignes et en étant moins dispersé», ajoute Ilario.

L'anglais, l'économie et l'informatique constituent ses branches favorites, alors que l'allemand et le français sont à travailler de manière plus intense.

Résidant à Penthaz, l'apprenti se décrit comme un gars «un peu im-



pulsif, aimant avoir raison. Si j'ai tort, je l'admets, tout en essayant d'avoir raison jusqu'au bout. Autrement, je suis quelqu'un d'indépendant, ponctuel et assez organisé.»

Supporter de la Juventus de Turin, un de ses hobbies se nomme football qu'il pratiquait au sein des juniors du FC Cossonay. Il écoute du rap et il aime partager des moments avec ses amis, en jouant au basket avec eux. «J'ai aussi une passion particulière: celle d'être fan de chaussures! J'en ai une belle collection à la maison. Maintenant, je gagne un peu d'argent, ce qui me permet d'en acheter plus qu'avant... et de les revendre quand elles prennent de la valeur!» Ce qui fait dire à Sophie Piccand, en souriant, «qu'il s'agit d'un véritable business!». Pas étonnant

alors qu'Ilario, au terme de ses trois ans d'apprentissage, souhaite devenir gérant de fortune après avoir effectué une année de maturité professionnelle suivie d'études à l'Ecole de commerce. Il lui reste donc du chemin à parcourir.

Entreprise formatrice

Comptant dans ses rangs une apprentie employée de commerce de dernière année, Pauline Fontanaz et deux autres apprentis agent d'exploitation, David Chauvy et Valentine Médico, la Commune de Cossonay est une entreprise formatrice. Plusieurs personnes sont responsables de la formation de ces jeunes: pour les futur(e)s employé(e)s de commerce, il s'agit de Sophie Piccand qui s'occupe du secteur Greffe

municipal et Bernard Augsburger pour le secteur Bourse communale que les apprenti(e)s découvrent dans leur cursus. Depuis peu, les apprentis bénéficient également de quelques semaines de formation auprès de Nathalie Martin, Préposée à l'Office de la population. Pour les futurs agents d'exploitation, Daniel Bourgeois, Chef du secteur des bâtiments et Luc Lodari, Chef du secteur de la voirie, assurent le suivi pratique des apprentis, sous la supervision de Christophe Leuenberger, Chef du service technique communal.

Accompagnement optimal

Tout comme Sophie Piccand, Tania Zito, Secrétaire municipale, a la fonction de maître d'apprentissage. Elle a volontiers délégué cette tâche à son adjointe, compte tenu de la motivation de cette dernière à former des jeunes. Elle supervise la partie liée aux ressources humaines et suit la formation des apprentis grâce aux retours réguliers donnés par les formateurs. Enfin, Christophe Leuenberger a aussi la fonction de maître d'apprentissage auprès des jeunes optant pour la voie d'agent(e)s d'exploitation. La Municipalité s'engage pour la formation de ses apprentis et encourage les collaborateurs de l'Administration communale à suivre les cours nécessaires pour assurer un accompagnement optimal des apprentis.

EN BREF

Conseil communal Séance du 12 février 2018

La prochaine séance du Conseil communal aura lieu le lundi 12 février prochain à 20h15 en la salle du Conseil, dans le bâtiment de la Maison de Ville, place du Temple. Nous rappelons que ces séances sont publiques. Le détail de l'ordre du jour et les documents relatifs à cette séance pourront être consultés sur le site www.cossonay.ch ou sollicités au Greffe municipal dès le 26 janvier 2018.

Conseil communal - séance du 11 décembre 2017 - ERRATUM

D'entente avec la rédaction du *Journal de la Région de Cossonay*, la Municipalité signale qu'une erreur s'est glissée dans la dernière édition de 2017. En effet, le budget de la Commune a été présenté avec un **excédent de recettes** et non de charges (revenus CHF 20'074'321.- diminués des charges de CHF 19'642'686.- = un excédent de recettes de CHF 431'635.-).

Souhait d'intégration, de naturalisation ? Besoin de cours de français ?

Les Communes de Cossonay et de La Sarraz mettent à disposition des habitants migrants et immigrés de la région, des cours de français pour faciliter l'intégration de cette population et la préparer aux examens de français en vue de la naturalisation. Les formations sont gérées par la Commune de Cossonay et ont lieu depuis le 9 janvier 2018 à la salle du Conseil communal, les mardis, mer-

credis et jeudis soirs (selon les niveaux de langue) de 18h30 à 20h30 (sauf vacances scolaires). Les personnes intéressées peuvent s'inscrire et rejoindre un groupe en cours d'année. Coût: CHF 380.-/an. Inscriptions obligatoires auprès du Greffe municipal de Cossonay (rue Neuve 1), au moyen du formulaire téléchargeable aussi sur le site www.cossonay.ch. Pour plus de renseignements, contactez le Greffe municipal au 021.863.22.00 ou par courriel à secretariat@cossonay.ch.



COSS INFO

Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossonay

EN BREF

Eco-point Vy-Neuve - sanctions

La Municipalité constate que certains habitants de la Commune ou d'ailleurs déposent des déchets de toutes sortes à l'Eco-point de la Vy-Neuve. S'il a été précisé de nombreuses fois par voie de presse que cet endroit se destine en priorité aux personnes ayant de la difficulté ou ne possédant pas de véhicule, il est surprenant de constater que la zone semble être assimilée à un Centre de tri. La Municipalité rappelle qu'il est interdit de déposer des déchets sur la voie publique, hors des conteneurs prévus pour leur récolte. Tout contrevenant sera désormais sanctionné par l'amende.

Appartements protégés Primavesta - séance d'information

La société coopérative d'utilité publique Primavesta organise, en collaboration avec la Commune de Cossonay, une séance d'information le 15 février 2018 à 17h30 à l'aula du théâtre

du Pré aux Moines concernant les appartements protégés qui seront disponibles dès juillet 2018. Toutes les précisions nécessaires se trouvent sur l'annonce publiée dans l'édition du *Journal de la Région de Cossonay* du 26 janvier 2018.

PPA de la Vieille Ville

En date du 11 décembre 2017, Mme Jacqueline De Quattro, Cheffe du Département du territoire et de l'environnement (DTE) a approuvé préalablement le Plan partiel d'affectation de la Vieille Ville. Aucun référendum n'ayant été déposé dans le délai imparti, le plan est entré en force à la date précitée.

La Télé - prises de vue avec drones

La Municipalité informe la population que La Télé pourrait réaliser des prises de vue, au moyen de drones, dans le courant de l'année 2018. Cette pratique ne contrevient à aucune législation fédérale, cantonale ou communale. Selon les informations communiquées, les personnes qui pourraient se trouver sur ces images ne seront pas reconnaissables.

Zones 30 km/h

La Municipalité informe la population que des zones de limitation de vitesse à 30km/h seront installées prochainement aux chemins du Sau, de la Paix, du Passoir, de la Jonchère et des Terreaux ainsi que dans une partie du hameau d'Allens.

PAMtine et Gôutine

La cantine scolaire PAMtine est ouverte les lundis, mardis, jeudis et vendredis pour les enfants scolarisés de la 1P à la 6P, domiciliés et/ou enclassés à Cossonay. Quant à la Gôutine, nous vous rappelons que l'accueil des enfants est disponible les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 15h10 à 18h30 pour les enfants scolarisés de la 5P à la 6P, domiciliés et/ou enclassés à Cossonay. Pour tout renseignement utile, vous pouvez contacter la Bourse communale au 021/863.22.00.

Protection civile - sirènes

Un test des sirènes aura lieu le 7 février 2018 dès 13h30. La Municipalité vous remercie d'avance de votre compréhension. ■

LA MUNICIPALITÉ DE COSSONAY

CLAC INFO

CENTRE DE LOISIRS ET D'ANIMATION DE COSSONAY



Salut à tous! Le CLAC reprend du service pour cette rentrée 2018. Nous avons concocté avec les jeunes un programme très sympathique. Des repas, des décisions collectives, du cinéma, des sorties, un camp de jour... Bref, de la vie, ce qui fait la valeur du CLAC!

Pour finir l'année en beauté, nous avions convié le personnel communal à venir fêter Noël avant l'heure au CLAC. Cette soirée entre jeunes, animateurs et plus âgés fut très agréable. Tapas, gâteaux, thé... De quoi profiter ensemble d'un bon moment. Le 16 février nous vous invitons tous à notre grosse fête: «La boom Saint-Balotin». Durant cette fête les jeunes pourront mixer leurs meilleurs sons, danser, échanger...

Toute l'équipe du CLAC et les jeunes vous souhaitent une agréable année 2018, pleine de bonne humeur, de rêve et de création. ■

PUS



COSS-AÎNÉS INFO

PRO
SENECTUTE

Activités à Cossonay pour les séniors,
mois de février 2018

PLUS FORTS ENSEMBLE

Rendez-vous jeux: 28 février de 14h à 17h. Paroisse catholique de Cossonay, ch. du Passoir 5. Participation 5 frs, collation comprise. Renseignements auprès de Marlyse Landry, 079 562 87 64.

Tables d'hôtes

Inscriptions 48h à l'avance auprès de l'hôtesse, transport à disposition. Participation 15 frs. Table au bistrot 16 frs.

Table Surprise	mercredi 14 et	Ariane Chevrain
Petite Rue 13	dimanche 25 février	021 861 42 35
Table au bistrot	mardi 6 février	Lucia Keller
Restaurant PAM		021 861 18 32

6 février: 14h30 Ciné-Séniors, «MARIE-FRANCINE»

Groupe de marche: renseignements et inscriptions auprès de Marlyse Landry, 079 562 87 64

1er février: De la Bessone à la Poyette par le Grand Bel Coster (s'inscrire jusqu'au 18 janvier).

15 février: De Pétrafélix au Morez par la cabane d'Orny (s'inscrire jusqu'au 1er février, au plus tard).

Groupe de balade (1 heure): les lundis 5 et 19 février. Rdv Espace Landry, 9h00. Renseignements auprès de Françoise Martelli, 021 861 22 23.

Gym des aînés: tous les vendredis de 16h30 à 17h30. Renseignements auprès de Jacqueline Guggisberg, 021 862 21 51.

Nordic walking: tous les mardis de 9h à 10h30. Renseignements auprès de Nicole Viola, 021 862 17 94 ou 079 501 46 25.

Renseignements généraux auprès de l'animatrice régionale
Christine Logoz, 024 425 78 36 ou 079 501 46 25.